

Approvisionnement : Réception de 3 transferts et 5 barrages en 2017

Dossier de la rédaction de H2o
December 2016

L'année 2017 sera marquée par la réception de plusieurs projets structurants dans le domaine de l'alimentation en eau potable (AEP) et de l'irrigation dont trois grands transferts et cinq barrages, a annoncé le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelkader Ouali.

En 2017, trois grands transferts seront mis en service avec l'objectif d'assurer une alimentation en eau potable dans plusieurs régions, a indiqué M. Ouali lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi de finances 2017. Il s'agit d'un raccordement d'eau de la wilaya de Bejaia vers la région Mehouane dans la wilaya de Sétif, de la réception d'un nouveau transfert à partir du barrage de Bouharoune pour couvrir sept wilayas de l'est du pays et du raccordement des villes de Mascara, Sigh et El-Mohammadia au complexe MAO (Mostaganem, Arzew, Oran) via la station de dessalement d'El Magtaa (wilaya d'Oran). Les eaux des barrages et des forages de la wilaya de Mascara seront destinées à l'irrigation des terres agricoles de la même région, a-t-il encore dit avant de citer la réception de cinq nouveaux barrages avec une capacité de remplissage de 250 millions de mètres cubes en parallèle avec l'irrigation de 20 000 hectares supplémentaires de terres agricoles.

Courant 2016, plusieurs grands projets ont été réceptionnés dont deux stations de dessalement, deux transferts, des unités d'épuration des eaux souterraines et 12 stations de traitement des eaux usées représentant une capacité globale de 140 000 m³/jour.

D'autre part, M. Ouali a affirmé qu'une réflexion était engagée au niveau de son département ministériel sur la révision de la tarification de l'eau pour les grands clients commerciaux et industriels notamment ceux ayant des activités connues pour leur large consommation d'eau. Il a rassuré par ailleurs, que le projet de révision de la tarification exclura en cas d'adoption, les familles dont la moyenne de consommation d'eau ne dépasse pas 25 m³/trimestre. Cette catégorie de consommateurs représenterait près de 30 millions de personnes selon les chiffres du ministère. Rappelons que le prix de l'eau est de 5 dinars le litre alors que le coût des services d'alimentation et de raccordement est de 45 dinars.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica